

**INTERNATIONAL FUND FOR ANIMAL WELFARE – France
(IFAW France)**

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 juin 2008

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2008

Aux Adhérents de
International Fund for Animal Welfare – France
4, Rue Edouard Mignot
51065 Reims Cedex

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vote Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de IFAW France, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Compte d'emploi annuel des ressources de l'année 2008 » exposée dans l'annexe décrivant les modalités d'élaboration retenue pour établir le compte d'emploi annuel des ressources prévu à l'article 4 de la loi n° 91-772 du 7 août 1991, en l'absence de référentiel comptable applicable à l'exercice concerné.

2. JUSTIFICATIONS DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note « Compte d'emploi annuel des ressources de l'année 2008 » de l'annexe expose les modalités d'élaboration retenues pour établir le compte d'emploi annuel des ressources prévu à l'article 4 de la loi n° 91-772 du 7 août 1991.

Dans le cadre de nos appréciations des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié qu'en l'absence de règles comptables applicables à l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources, les modalités d'élaboration du compte d'emploi, et notamment les règles relatives à la détermination des clés de répartition des charges indirectes, sont correctement décrites dans les notes accompagnant ce compte et correspondent aux règles retenues sur l'exercice précédent ou, qu'à défaut, toutes modifications de ces règles sont justifiées dans les notes annexes.

Nous nous sommes enfin assurés de la correcte mise en œuvre de ces modalités pour l'élaboration du compte annuel d'emploi des ressources.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

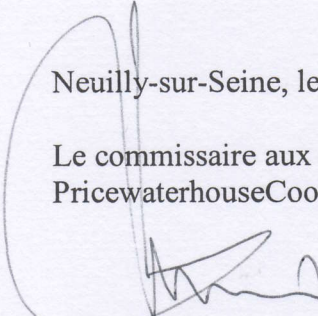
3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Neuilly-sur-Seine, le 12 février 2009

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Dominique Vienne
Associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2008 12			Exercice N-1 30/06/2007 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	56 182	36 331	19 851	31 087	11 236	36.14	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	7 884		7 884	6 965	919	13.20		
TOTAL I	64 066	36 331	27 735	38 052	10 317	27.11		
Comptes de liaison								
TOTAL II								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	CREANCES (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés	32 849		32 849	455	32 394	NS	
	Autres créances	2 668		2 668	154 131	151 462	98.27	
Valeurs mobilières de placement								
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	751 568		751 568	650 322	101 247	15.57		
Charges constatées d'avance (3)	15 373		15 373	16 201	827	5.11		
TOTAL III	802 459		802 459	821 108	18 649	2.27		
Comptes de Régularisation								
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)								
Primes de remboursement des obligations (V)								
Ecarts de conversion actif (VI)								
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	866 525	36 331	830 194	859 160	28 967	3.37		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2008 12	Exercice N-1 30/06/2007 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	53 055	851 421	798 366	93.77
	Report à nouveau				
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	301 463	798 366	1 099 829	137.76
	Autres fonds associatifs				
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Apports					
Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
	TOTAL I	354 518	53 055	301 463	568.21
	Comptes de liaison				
	TOTAL II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	TOTAL III				
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	128 727	20 587	108 140	525.29
	Dettes fiscales et sociales	57 213	53 238	3 974	7.46
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	273 750	716 294	442 544	61.78
Instruments de trésorerie					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	15 986	15 986		
	TOTAL IV	475 676	806 105	330 429	40.99
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	830 194	859 160	28 967	3.37

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

459 690 790 119

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2008	12	30/06/2007	12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services						
CHIFFRE D'AFFAIRES NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation				148 780	148 780	100.00
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges						
Collectes						
Cotisations						
Autres produits	5 097 097		4 755 908		341 189	7.17
TOTAL I	5 097 097		4 904 688		192 409	3.92
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	4 210 897		4 049 355		161 542	3.99
Impôts, taxes et versements assimilés	319		158		161	101.87
Salaires et traitements	186 593		180 013		6 579	3.65
Charges sociales	96 328		93 539		2 789	2.98
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	11 236		11 026		211	1.91
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association	295 133		1 361 482		1 066 349	78.32
Autres charges (2)	21 577		17 485		4 092	23.40
TOTAL II	4 822 082		5 713 057		890 975	15.60
I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	275 015		808 370		1 083 385	134.02
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/06/2008 12	30/06/2007 12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change	26 448	10 004	16 444	164.38
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V	26 448	10 004	16 444	164.38
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI				
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	26 448	10 004	16 444	164.38
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	301 463	798 366	1 099 829	137.76
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL VII				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
TOTAL VIII				
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Impôts sur les bénéfices (IX)				
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	5 123 545	4 914 692	208 853	4.25
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	4 822 082	5 713 057	890 975	15.60
SOLDE INTERMEDIAIRE	301 463	798 366	1 099 829	137.76
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	301 463	798 366	1 099 829	137.76

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N 30/06/2008 12	Exercice N-1 30/06/2007 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUITS				
Bénévolat				
Prestations en nature	462 062	53 000	409 062	771.82
Dons en nature				
TOTAL	462 062	53 000	409 062	771.82
CHARGES				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services	462 062	53 000	409 062	771.82
Personnel bénévole				
Prestations				
TOTAL	462 062	53 000	409 062	771.82

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

1. L'association

2. Faits caractéristiques de l'exercice

3. Règles et méthodes comptables

3.1. Cadre légal et réglementaire de référence

3.2. Cadre réglementaire applicable au secteur

3.3. Durée et période de l'exercice comptable

3.4. Modes et méthodes d'évaluations appliquées aux divers postes du bilan et du compte de résultat

3.5. Informations complémentaires lorsqu'une prescription comptable ne suffit pas à donner une image fidèle.

3.6. Mention de la dérogation à l'application d'une prescription comptable (si celle-ci se révèle impropre à donner une image fidèle).

3.7. Description et justification des modifications intervenues d'un exercice à l'autre (présentation ou évaluation).

3.8. Indication des postes du bilan concernés également par un élément d'actif ou de passif imputé à un autre poste.

3.9. Circonstances qui empêchent de comparer d'un exercice à l'autre, certains postes du bilan et du compte de résultat, et, le cas échéant, moyen d'en assurer la comparaison.

3.10. Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Actif

3.10.1. Immobilisations corporelles

3.10.2. Immobilisations financières

3.10.3. Créances

3.10.4. Charges constatées d'avance

3.10.5. Produits à recevoir

3.11. Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Passif

3.11.1. Fonds propres

3.11.2. Dettes

3.11.3. Charges à payer

3.11.4. Produits constatés d'avance

3.12. Règles et méthodes comptables relatives aux postes du Compte de résultat

3.12.1. Produits provenant des affiliés

3.12.2. Dons manuels

3.12.3. Legs et donations inscrits au compte de résultat

3.12.4. Opérations en devises étrangères et différences de change

3.12.5. Produits et charges exceptionnels

3.12.6. Valorisation du bénévolat et des contributions volontaires

4. Informations complémentaires à certains postes du bilan

4.1. Mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé

4.1.1. Tableau de variation des immobilisations corporelles et des amortissements

4.1.1.1. Tableau de variation des immobilisations corporelles

4.1.1.2. Tableau de variation des amortissements des immobilisations corporelles

4.1.2. Tableau de variation des immobilisations financières

4.2. Echéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

4.3. Comptes de régularisation actif

4.4. Fonds associatifs

4.5. Comptes de régularisation passif

5. Informations complémentaires relatives au compte de résultat

5.1. Détail et variation des produits d'exploitation

5.2. Détail du résultat financier

6. Autres renseignements

6.1. Ventilation de l'effectif salarié de l'association par catégorie

6.2. Situation fiscale

6.3. Opérations entre affiliés

6.3.1. Redevances

6.3.2. Créances et dettes

6.3.3. Subventions / contributions versées

7. Engagements financiers hors bilan

7.1. Engagements donnés et engagements reçus

7.2. Engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite

8. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

8.1. Compte d'emploi des ressources

8.2. Mise en œuvre des programmes : Répartition par catégories d'actions

8.3. Informations complémentaires relatives au compte d'emploi des ressources

8.3.1. Méthode de présentation du compte d'emploi des ressources

8.3.2. Règles et méthodes comptables relatives aux postes des emplois

8.3.3. Règles et méthodes comptables relatives aux postes des ressources

IFAW – France
4 RUE EDOUARD MIGNOT
BP 1426
51065 REIMS CEDEX

EXERCICE 2007 / 2008

ANNEXE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 juin 2008, dont le total est de 830 193,60 €, et au compte de résultat de l'exercice, dont le total des produits est de 5 123 544,96 €, hors contributions volontaires, et dégageant un résultat excédentaire de 301 462,84 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.

1. L'association

IFAW – France association française à but non lucratif, dont le siège est sis à Reims, fait partie d'un groupe mondial d'associations à but non lucratif, qui constitue collectivement l'International Fund for Animal Welfare (Fonds International pour la Protection des Animaux) (ci-après dénommé « IFAW »).

IFAW dispose de bureaux dans quinze pays et soutient des projets de protection et de conservation de la vie animale dans plus de trente pays du monde. La mission de l'IFAW consiste à :

Améliorer le bien-être des animaux sauvages et domestiques à travers le monde en réduisant l'exploitation commerciale des animaux, en protégeant les habitats de la faune et en venant en aide aux animaux en détresse.

IFAW sensibilise le public pour prévenir la cruauté envers les animaux et promouvoir le bien-être animal et les politiques de préservation, qui font avancer la condition des animaux et des hommes.

IFAW – France est affiliée aux associations à but non lucratif suivantes :

- International Fund for Animal Welfare (Australie) Pty. Ltd ;
- International Fund for Animal Welfare Inc./Fonds international pour la protection des animaux Inc. (Canada) ;
- International Marine Mammal Association, Inc. (Canada) ;
- IFAW Internationaler Tierschutz-Fonds gGmbH (Allemagne) ;
- Stichting IFAW-Internationaal Dierenfonds (Pays-Bas) ;
- International Fund for Animal Welfare (Association relevant du chapitre 21) (Afrique du Sud) ;
- IFAW Charitable Trust (Royaume-Uni) ;
- International Fund for Animal Welfare (Royaume-Uni) ;
- International Fund for Animal Welfare (Etats-Unis)

Par autorisation de leurs Conseils d'Administration, IFAW – France et ses affiliés agissent de manière indépendante et autonome. Les actifs d'IFAW – France sont comptabilisés de manière séparée et non amalgamée avec ceux de ses affiliés.

2. Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice comptable 2007 / 2008 d'une durée de 12 mois s'est caractérisé par une poursuite de la croissance des produits d'exploitation de +3,92% par rapport à l'exercice clos le 30 juin 2007 de même durée.

Par ailleurs, les charges d'exploitation ont reculé de 15,60% compte tenu notamment de la réduction des subventions accordées par IFAW – France à d'autres affiliés. Cette croissance des produits d'exploitation couplée avec la réduction des charges d'exploitation se traduit par un résultat d'exploitation excédentaire contrairement au déficit constaté au cours de l'exercice précédent.

3. Règles et méthodes comptables

3.1. Cadre légal et réglementaire de référence

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, aux nouveaux règlements du Comité de la Réglementation Comptable 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et 99.03 relatif à la réécriture du plan comptable général.

3.2. Cadre réglementaire applicable au secteur

Il n'existe pas de spécificité relative au secteur d'activités de l'Association.

3.3. Durée et période de l'exercice comptable

L'exercice comptable a une durée de 12 mois courant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008. Il est rappelé que l'exercice précédent clos le 30 juin 2007 avait la même durée.

3.4. Modes et méthodes d'évaluations appliquées aux divers postes du bilan et du compte de résultat

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- *continuité d'exploitation ;*
- *permanence des méthodes comptables ;*
- *indépendance des exercices.*

3.5. Informations complémentaires lorsqu'une prescription comptable ne suffit pas à donner une image fidèle.

Aucune information complémentaire n'est à donner.

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés, suffisent à donner une image fidèle :

- du patrimoine ;
- de la situation financière ;
- des résultats de l'association.

3.6. Mention de la dérogation à l'application d'une prescription comptable (si celle-ci se révèle impropre à donner une image fidèle).

Il n'y a pas eu de dérogation.

3.7. Description et justification des modifications intervenues d'un exercice à l'autre (présentation ou évaluation).

Il n'y a pas eu de modification.

3.8. Indication des postes du bilan concernés également par un élément d'actif ou de passif imputé à un autre poste.

Cette rubrique concerne essentiellement les comptes de régularisation Passif, Actif, ainsi que les comptes de provisions éventuellement constatées dont un détail suit.

3.9. Circonstances qui empêchent de comparer d'un exercice à l'autre, certains postes du bilan et du compte de résultat, et, le cas échéant, moyen d'en assurer la comparaison.

Rien n'empêche de comparer, d'un exercice à l'autre, les postes du bilan et du compte de résultat.

3.10. Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Actif

3.10.1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, prix d'achat majoré des frais accessoires d'achat, ou le cas échéant à leur coût de production.

Les immobilisations corporelles peuvent être décomposées par composants significatifs.

La décomposition des immobilisations n'a pas entraîné la création de composants distincts des rubriques de comptes déjà existantes.

Aucun frais financier spécifique à l'acquisition ou à la production d'immobilisations n'a été immobilisé.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire d'amortissement, les durées d'utilisation et les taux les plus usuels sont les suivants :

- | | |
|-------------------------------------|-------------------------------|
| - Matériels informatiques | 3 à 5 ans soit 33.33% à 20% ; |
| - Agencements et mobilier de bureau | 3 à 5 ans soit 33.33% à 20% ; |

3.10.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.
Aucune dépréciation n'est à constater.

3.10.3. Créances

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale, une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsqu'un risque de non recouvrement existe à la clôture de l'exercice.

3.10.4. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ont été comptabilisées selon les règles du Plan Comptable Révisé et ne concernent que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'association.

3.10.5. Produits à recevoir

Les produits à recevoir ont été rattachés aux postes de créances, en conformité avec les règles du Plan Comptable Révisé.

3.11. Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Passif

3.11.1. Fonds propres

Les fonds propres de l'association se composent des excédents ou des déficits réalisés les années précédentes cumulés et affectés au poste « Autres réserves ».

3.11.2. Dettes

Les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

3.11.3. Charges à payer

Les charges à payer ont été rattachées aux postes de dettes, en conformité avec les règles du Plan Comptable Révisé.

3.11.4. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance ont été comptabilisés selon les règles du Plan Comptable Révisé et ne concernent que des produits ordinaires liés à l'exploitation normale de l'association.

3.12. Règles et méthodes comptables relatives aux postes du Compte de résultat

3.12.1. Produits provenant des affiliés

Aucun produit provenant des affiliés n'a été constaté sur l'exercice contre un montant de 148 780,00 € au titre d'une subvention reçue de l'affilié nord américain (International Fund for Animal Welfare : Etats-Unis) sur l'exercice précédent.

3.12.2. Dons manuels

Les dons manuels sont enregistrés dans le compte de résultat quelle que soit leur destination finale, financement de dépenses à caractère de charges ou à caractère d'investissement.

Les dons manuels représentent une ressource principale et non accessoire, ils sont par conséquent comptabilisés en produits d'exploitation.

Le principe de rattachement des produits à l'exercice s'applique de la manière suivante :

- les dons par chèques, cartes bleues ou virements, datés antérieurement à la clôture sont comptabilisés sur l'exercice, même si l'encaissement n'intervient que postérieurement à la date de clôture ;
- les dons par espèces ou mandats cash sont comptabilisés sur l'exercice dès lors qu'ils sont reçus avant la date de clôture de l'exercice.

Les dons manuels sont inscrits séparément au compte de résultat selon leur nature, on distingue les dons non affectés et les dons affectés :

- Les *dons non affectés* à des projets définis sont réalisés par les donateurs, sous réserve que cette utilisation se fasse dans le cadre de l'objet de l'association ;
- Les *dons affectés* par les donateurs à des projets définis figurent séparément dans le compte de résultat ainsi que les dépenses correspondantes.

3.12.3. Legs et donations inscrits au compte de résultat

Aucun legs ni aucune donation ne sont inscrits au compte de résultat au 30 juin 2008.

A cette date, le statut de l'association IFAW – France ne lui permet pas d'inscrire en compte de résultat de legs ou de donations.

3.12.4. Opérations en devises étrangères et différences de change

Les espèces figurant dans les comptes en devises étrangères sont converties au taux de change du jour de la clôture de l'exercice. Les pertes et gains de change réalisés et latents ont un impact sur le résultat financier, ils sont enregistrés en charges ou produits selon leur nature.

3.12.5. Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments significatifs qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui représentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant. Aucun produit ni aucune charge à caractère exceptionnel n'a été constaté au cours de l'exercice.

3.12.6. Valorisation du bénévolat et des contributions volontaires

Il n'est pas fourni d'estimation chiffrée du bénévolat du fait d'absence de bénévolat sur l'exercice ou de l'impossibilité de le valoriser.

Une valorisation des contributions volontaires correspondant à des prestations de services mises à disposition gracieusement de l'association est indiquée dans l'état « Evaluation des contributions volontaires » faisant partie intégrante des comptes annuels. Ces contributions volontaires correspondent à des insertions publicitaires gracieuses dans le cadre de la campagne de communication « Will only words remain ? / N'en restera-t-il que des mots » au travers de différents supports : Presse écrite, télévision, métropolitain.

4. Informations complémentaires à certains postes du bilan

4.1. Mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé

Les mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé sont résumés dans les tableaux suivants.

4.1.1. Tableau de variation des immobilisations corporelles et des amortissements

4.1.1.1. Tableau de variation des immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Dimunions de l'exercice	Brut à la fin de l'exercice
Terrains	- €	- €	- €	- €
Constructions	- €	- €	- €	- €
Installations techniques, matériel et outil.	- €	- €	- €	- €
Autres immobilisations corporelles	56 182 €	- €	- €	56 182 €
Immobilisations en cours	- €	- €	- €	- €
TOTAL	56 182 €	- €	- €	56 182 €

Les autres immobilisations corporelles se composent exclusivement de matériel et mobilier de bureau.

4.1.1.2. Tableau de variation des amortissements des immobilisations corporelles

Amortissements des immobilisations corporelles	Cumul au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Cumul à la fin de l'exercice
Amortissements des terrains	- €	- €	- €	- €
Amortissements des constructions	- €	- €	- €	- €
Amortissements install.tech., matériel & outil.	- €	- €	- €	- €
Autres immobilisations corporelles	25 095 €	11 236 €	- €	36 331 €
Immobilisations en cours	- €	- €	- €	- €
TOTAL	25 095 €	11 236 €	- €	36 331 €

4.1.2. Tableau de variation des immobilisations financières

Immobilisations financières	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Dimunitions de l'exercice	Brut à la fin de l'exercice
Participations mises en équivalence	- €	- €	- €	- €
Autres participations	- €	- €	- €	- €
Créances rattachées à des participations	- €	- €	- €	- €
Autres titres immobilisés	- €	- €	- €	- €
Prêts	- €	- €	- €	- €
Autres immobilisations financières	6 965 €	919 €	- €	7 884 €
Immobilisations en cours	- €	- €	- €	- €
TOTAL	6 965 €	919 €	- €	7 884 €

Aucun amortissement ni aucune provision n'est constaté sur les immobilisations financières à la clôture de l'exercice.

4.2. Echéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

Les créances et les dettes sont toutes à moins d'un an à la clôture de l'exercice.

4.3. Comptes de régularisation actif

Les autres créances d'un montant de 2 668,30 € contre 154 130,73 € pour l'exercice précédent correspondent à des créances sur d'autres associations auxquelles IFAW – France est affiliée.

Les charges constatées d'avance d'un montant total de 15 373,34 € à la clôture de l'exercice contre 16 200,79 € à la clôture de l'exercice précédent sont les suivantes :

- Charges de levées de fonds :	15 005,75 €
- Autres charges diverses :	367,59 €

4.4. Fonds associatifs

Tableau de variation fonds propres

Situation nette	Solde au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Dimunitions de l'exercice	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	- €	- €	- €	- €
Ecart de réévaluation	- €	- €	- €	- €
Réserves statutaires ou contractuelles	- €	- €	- €	- €
Réserves réglementées	- €	- €	- €	- €
Autres réserves	851 421 €	798 366 €	- €	53 055 €
Report à nouveau	- €	- €	- €	- €
Déficit N-1	- 798 366 €	- €	798 366 €	- €
Excédent N	- €	301 463 €	- €	301 463 €
TOTAL	53 055 €	496 903 €	798 366 €	354 518 €

4.5. Comptes de régularisation passif

Eléments	Exercice	Exercice précédent
Charges à payer incluses dans les postes :		
Emprunts	- €	- €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	128 727 €	20 587 €
Dettes fiscales et sociales	57 213 €	53 238 €
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	- €	- €
Autres dettes	273 750 €	716 294 €
TOTAL 1	459 690 €	790 119 €
Produits constatés d'avance	15 986 €	15 986 €
TOTAL 2	15 986 €	15 986 €
TOTAL	475 676 €	806 105 €

Les autres dettes sont composées à la clôture pour 257 452,30 € de dettes envers d'autres associations auxquelles IFAW – France est affiliée contre 692 449,95 € à la clôture précédente.

Les produits constatés d'avance d'un montant de 15 986,23 € se composent exclusivement de dons successoraux (2 au total) perçus au cours de l'exercice comptable 2006 / 2007. Cette somme est maintenue en produits constatés d'avance jusqu'au jour où IFAW – France aura la capacité juridique de les comptabiliser en produits.

La procédure visant l'association IFAW – France à obtenir la capacité de percevoir les libéralités est en cours.

5. Informations complémentaires relatives au compte de résultat

5.1. Détail et variation des produits d'exploitation

	Exercice	Exercice précédent	Variation	Variation N/N-1
Subventions d'affiliés non affectées	- €	148 780 €	- 148 780 €	-100,00%
Dons manuels non affectés	5 067 697 €	4 504 979 €	562 718 €	12,49%
Dons manuels affectés	29 400 €	250 928 €	- 221 528 €	-88,28%
SOUS TOTAL PRODUITS EXPLOITATION	5 097 097 €	4 904 688 €	192 409 €	3,92%
Contributions volontaires	462 062 €	53 000 €	409 062 €	771,82%
SOUS TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	462 062 €	53 000 €	409 062 €	771,82%
TOTAL	5 559 159 €	4 957 688 €	601 471 €	12,13%

5.2. Détail du résultat financier

	Exercice	Exercice précédent	Variation	Variation N/N-1
Différences positives de change	26 448 €	10 004 €	16 444 €	164,38%
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	26 448 €	10 004 €	16 444 €	164,38%
Différences négatives de change	- €	- €	- €	N/A
TOTAL CHARGES FINANCIERES	- €	- €	- €	N/A
RESULTAT FINANCIER	26 448 €	10 004 €	16 444 €	164,38%

6. Autres renseignements

6.1. Ventilation de l'effectif salarié de l'association par catégorie

Catégorie	Exercice	Exercice précédent
Cadres	2	2
Non cadres	4	4
TOTAL EFFECTIF SALARIE	6	6

6.2. Situation fiscale

L'association n'a pas de but lucratif, elle n'est pas assujettie aux impôts commerciaux (impôts sur les bénéfices, taxe sur la valeur ajoutée et taxe professionnelle) pour ses activités, non commerciales. L'association demeure assujettie à la taxe sur les salaires.

6.3. Opérations entre affiliés

6.3.1. Redevances

L'affilié nord américain (International Fund for Animal Welfare : Etats-Unis) fournit une assistance et des services en matière de programmes, levées de fonds, comptabilité, informatique et gestion à IFAW – France facturés sous forme de redevances. Ces services sont fournis et comptabilisés au coût historique (assimilable à la valeur de marché). Ledit coût est calculé en fonction des produits et charges mondiaux d'IFAW revenant à l'association IFAW – France, après prise en compte des subventions consenties aux affiliés et/ou perçues des affiliés. Les redevances se sont élevées à 1 117 479,13 € pour l'exercice clos le 30 Juin 2008 contre 941 640,99 € pour l'exercice clos le 30 Juin 2007.

6.3.2. Créances et dettes

A la clôture de l'exercice et de l'exercice précédent, l'association avait les créances suivantes sur les autres associations auxquelles elle est affiliée :

	Exercice €	Exercice précédent €
International Fund for Animal Welfare, Inc. (USA)	-	148 780
IFAW Internationaler Tierschutz-Fonds gGmbH (Allemagne)	1 973	5 351
International Fund for Animal Welfare Inc./Fonds international pou la protection des animaux Inc.(Canada)	695	-
	<u>2 668</u>	<u>154 131</u>

A la clôture de l'exercice et de l'exercice précédent, l'association avait les dettes suivantes sur les autres associations auxquelles elle est affiliée :

	Exercice €	Exercice précédent €
International Fund for Animal Welfare, Inc. (USA)	257 310	536 800
International Fund for Animal Welfare Inc./Fonds international pour la protection des animaux Inc (Canada)	-	155 650
International Fund for Animal Welfare (Royaume-Uni)	142	-
IFAW Internationaler Tierschutz-Fonds gGmbH (Allemagne)	-	-
	<u>257 452</u>	<u>692 450</u>

6.3.3. Subventions / contributions versées

Au cours des exercices comptables 2007/2008 et 2006/2007, l'association a versé des contributions aux autres associations auxquelles elle est affiliée pour les montants suivants :

	Exercice €	Exercice précédent €
International Fund for Animal Welfare, Inc. (USA)	255 960	1 122 650
IFAW Internationaler Tierschutz – Fonds gGmbH (Allemagne)	673	472
International Fund for Animal Welfare (United Kingdom)	5 500	-
IFAW Charitable trust (United Kingdom)	3 000	-
International Marine Mammal Association, Inc. (Canada)	-	233 351
	<u>265 133</u>	<u>1 356 473</u>

Les autres contributions versées par IFAW – France sur l'exercice correspondent à des subventions accordées à des cliniques vétérinaires françaises dans le cadre de l'action au profit des chats. Les subventions versées se sont élevées à 30 000 € pour l'exercice clos le 30 Juin 2008 contre 5 009,34 € pour l'exercice clos le 30 Juin 2007.

7. Engagements financiers hors bilan

7.1. Engagements donnés et engagements reçus

Engagements donnés	Exercice	Exercice précédent
Effets escomptés non échus	- €	- €
Garanties, avals et cautions	- €	- €
Suretés réelles	- €	- €
Intérêts sur emprunts en cours	- €	- €
Redevances de crédit bail	- €	- €
Engagements en matière de pensions et retraites	- €	- €
Droit Individuel à la Formation (D.I.F.) (*)	- €	- €
Autres engagements significatifs	- €	- €
TOTAL	- €	- €

Néant

(*) La loi n°2004-39 1 du 4 mai 2004, relative à la formation professionnelle et au dialogue social, ouvre, pour les salariés en CDI, un droit individuel à la formation d'une durée de 20 heures minimum par an, cumulable sur une période de six ans, plafonné à 120 heures. Le volume cumulé de formation correspondant aux droits acquis au titre du DIF apparaît au 30 juin 2008 comme non significatif.

Engagements reçus	Exercice	Exercice précédent
Legs et donations autorisés et acceptés (**)	- €	- €
Garanties, avals et cautions	- €	- €
Suretés réelles	- €	- €
Autres engagements significatifs	- €	- €
TOTAL	- €	- €

Néant

(**) 4 legs ou donations ont été autorisés par l'organe compétent à la clôture de l'exercice, ils demeurent en cours d'autorisation par l'organisme de tutelle pour des montants non estimables de manière précise à la clôture.

7.2. Engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite

Aucune provision pour indemnité de départ à la retraite n'a été provisionnée à la clôture de l'exercice compte tenu du caractère non significatif de celle-ci. Il est rappelé que l'âge moyen du personnel salarié de l'association est de 34 ans, les anciennetés par tranches d'âges sont résumées ci-dessous. Cette position sera revue à chaque clôture.

Années d'ancienneté	Tranches d'âges (années)		Total
	25=<>35	35=<>45	
0	0	0	0
1	0	1	1
2	0	1	1
3	1	1	2
4	0	0	0
5	1	0	1
6	0	0	0
7	1	0	1
TOTAL	3	3	6

8. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

8.1. Compte d'emploi des ressources (voir tableau ci-après)

Compte d'emploi des ressources :

I - EMPLOIS DE L'EXERCICE	Exercice 2007/2008	Exercice 2006/2007	I - RESSOURCES DE L'EXERCICE	Exercice 2007/2008	Exercice 2006/2007
1 - Services programmes			1 - Produits de la générosité du public		
- Salaires & émoluments	133 097	125 679	- Dons manuels	5 097 097	4 755 908
- Charges sur salaires	69 191	69 500			
- Honoraires	166 624	173 907	Sous-total - 1	5 097 097	4 755 908
- Subventions soutien/non affiliés	30 000	5 009			
- Impressions et publications	1 082 415	1 247 836	2 - Subventions d'exploitation		
- Frais de déplacement	8 342	9 149	- Subventions reçues d'affiliés	0	148 780
- Communications	1 142 471	1 069 278	Sous-total - 2	0	148 780
- Frais & petits équipements	34 170	30 744			
- Fournitures bureau & info.	10 752	12 693	3 - Autres produits		
- Informations publiques	522 819	70 687	- Produits financiers	26 448	10 004
- Frais bancaires	42	46	Sous-total - 3	26 448	10 004
- Impôts & taxes	142	83			
- Autres	373	102	4 - Contributions volontaires		
- Amortissements	8 034	7 867	- Prestations en nature	462 062	53 000
- Subventions soutien / affiliés	265 133	1 356 473	Sous-total - 4	462 062	53 000
- Redevances	576 284	485 416			
Sous-total - 1 (*)	4 049 889	4 664 469			
2 - Levées de fonds					
- Salaires & émoluments	19 397	19 024			
- Charges sur salaires	10 083	10 520			
- Honoraires	14 567	17 733			
- Impressions et publications	228 815	207 476			
- Frais de déplacement	1 114	1 320			
- Communications	268 009	188 675			
- Petits équipements	4 980	4 636			
- Fournitures bureau & info.	1 562	4 462			
- Informations publiques	2 174	964			
- Frais bancaires	5	6			
- Impôts & taxes	12	13			
- Autres	-30	-57			
- Amortissements	1 171	1 191			
- Redevances	227 966	188 234			
Sous-total - 2	779 825	644 197			
3 - Gestion & général					
- Salaires & émoluments	33 656	31 442			
- Charges sur salaires	20 953	17 387			
- Honoraires	45 527	75 224			
- Frais de déplacement	1 477	2 182			
- Communications	10 179	15 910			
- Frais & petits équipements	8 640	7 661			
- Fournitures bureau & info.	2 951	2 897			
- Informations publiques	103	0			
- Frais bancaires	15 732	34 758			
- Impôts & taxes	21	63			
- Autres	-69	-94			
- Amortissements	2 031	1 968			
- Redevances	313 229	267 991			
Sous-total - 3	454 430	457 389			
Total emplois de l'exercice	5 284 144	5 766 055	Total ressources de l'exercice	5 585 607	4 967 692
EXCEDENT DE L'EXERCICE	301 463		DEFICIT DE L'EXERCICE		798 366

(*) Voir détail de la ventilation par catégories d'actions au § 8.2 ci-après.

8.2. Mise en œuvre des programmes : Répartition par catégories d'actions

Les deux grandes catégories d'actions menées par IFAW – France sont les suivantes :

- ACD - Animaux de Compagnie en Détresse :
 - o campagnes menées au profit des animaux de compagnie ;
 - o actions menées par les équipes d'intervention d'urgence ;
 - o travaux relatif aux législations en la matière.
- PHAS – Préservation de l'Habitat des Animaux Sauvages :
 - o campagnes de protection des éléphants et lutte contre le commerce d'ivoire ;
 - o programmes anti exploitation commerciale de la faune ;
 - o projets locaux de protection de certaines espèces (tortues de mer ; phoques moines ; marsouins ; tigres...) ;
 - o campagnes contre la chasse aux phoques au Canada ;
 - o campagnes de protection des baleines.

Le tableau ci-après présente l'emploi des ressources à la mise en œuvre des programmes :

SERVICES PROGRAMMES (€)	30-juin-08			30-juin-07		
	ACD	PHAS	Total	ACD	PHAS	Total
1 - Services programmes						
- Salaires & émoluments	94 400	38 697	133 097	63 857	61 822	125 679
- Charges sur salaires	49 074	20 117	69 191	35 313	34 187	69 500
- Honoraires	116 523	50 101	166 624	100 652	73 255	173 907
- Subventions soutien/non affiliés	30 000	0	30 000	5 009	0	5 009
- Impressions et publications	762 461	319 954	1 082 415	793 461	454 375	1 247 836
- Frais de déplacement	4 568	3 774	8 342	4 533	4 616	9 149
- Communications	804 764	337 707	1 142 471	666 634	402 644	1 069 278
- Frais & petits équipements	24 235	9 935	34 170	15 556	15 188	30 744
- Fournitures bureau & info.	7 626	3 126	10 752	6 158	6 535	12 693
- Informations publiques	375 881	146 938	522 819	43 558	27 129	70 687
- Frais bancaires	23	19	42	24	22	46
- Impôts & taxes	101	41	142	42	41	83
- Autres	282	91	373	-118	220	102
- Amortissements	5 698	2 336	8 034	3 997	3 870	7 867
- Subventions soutien / affiliés	115 130	150 003	265 133	370 230	986 243	1 356 473
- Redevances	408 735	167 549	576 284	246 640	238 776	485 416
	2 799 501	1 250 388	4 049 889	2 355 546	2 308 923	4 664 469

Il est précisé que les charges inhérentes à la catégorie « Relations Publiques (RP) » existante sur l'exercice précédent ont été ventilées entre chacune des deux catégories ACD et PHAS du fait de la suppression de la catégorie RP.

8.3. Informations complémentaires relatives au compte d'emploi des ressources

8.3.1. Méthode de présentation du compte d'emploi des ressources

Le compte d'emploi des ressources de l'exercice ne détaille pas les programmes par projets, mais par catégories d'actions.

Emplois de l'exercice :

Les dépenses de l'exercice sont affectées aux services programmes, au développement (levées de fonds) et aux frais de fonctionnement (gestion et général).

Ressources de l'exercice :

Les ressources de l'exercice sont ventilées entre dons manuels, autres sources et contributions volontaires estimables.

8.3.2. Règles et méthodes comptables relatives aux postes des emplois

Le Compte d'Emploi des Ressources issues de la générosité du public est établi conformément aux dispositions de la loi du 7 août 1991 et de l'arrêté du 30 juillet 1993. Conformément à l'ordonnance n°2005-856 du 28 juillet 2005, le Compte d'Emploi des Ressources issu de la générosité du public ainsi que ses notes d'annexe, fait partie intégrante de l'annexe aux comptes annuels.

L'établissement du compte d'emploi des ressources est réalisé à partir des comptes analytiques dont le montant total en charges et en produits correspond à celui du compte de résultat présenté dans les comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Répartition fonctionnelle des dépenses

Les emplois ont été présentés sur une base fonctionnelle. Certains coûts ont été rattachés aux dépenses liées aux programmes, levées de fonds ou aux frais généraux et administratifs, au prorata du temps passé par les salariés et les professionnels dans chacune des activités, sauf pour ce qui concerne les coûts d'information du public, qui sont répartis sur la base du contenu des envois ou de la publicité faite.

Pour l'exercice comptable clôturé le 30 juin 2008, l'association a supporté 2 733 333 € pour les coûts de matériels et d'activités pédagogiques et pour la communication, qui comprennent les dépenses liées aux appels de fonds. Sur ces coûts, ont été attribués 502 151 € aux appels de fonds et 2 231 182 € aux dépenses du programme.

Pour l'exercice comptable clôturé le 30 juin 2007, l'association a supporté 2 698 349 € pour les coûts de matériels et d'activités pédagogiques et pour la communication, qui comprennent les dépenses liées aux appels de fonds. Sur ces coûts, ont été attribués 397 704 € aux appels de fonds et 2 300 645 € aux dépenses du programme.

Mode de traitement des legs

L'association n'a pas à la clôture, la capacité juridique de percevoir ce type de produits. Dans l'attente d'acquérir cette capacité, dès l'information d'un legs par le notaire, un courrier et les statuts de l'association sont joints pour accuser réception. Dans le même temps, la Préfecture de la Marne, dont dépend l'association, est informée.

Chaque legs fait l'objet d'un dossier nominatif et est soumis au Conseil d'Administration de l'association pour autorisation.

8.3.3. Règles et méthodes comptables relatives aux postes des ressources

Legs et donations

Dès la date d'autorisation administrative, une information est indiquée en engagement reçus « hors bilan », dans la mesure du possible, une valeur estimée est fournie. Cette information demeure et est actualisée jusqu'au jour de la clôture de l'opération.

Dons

Tous les dons encaissés ou reçus jusqu'au 30 juin sont comptabilisés en produits de l'exercice.

Subvention d'exploitation

Aucune subvention n'a été reçue sur l'exercice alors que les ressources de l'exercice précédent tenaient compte d'un montant de 148 780,00 € de subvention reçue de l'affilié nord américain (International Fund for Animal Welfare : Etats-Unis).

Valorisation du bénévolat et des contributions volontaires

Voir note 3.12.6 ci-avant.